

UNE FIN D'ANNÉE AGITÉE

édito



En cette fin d'année 2023, nous avons été touchés par la tempête Ciaran. Les dégâts sont nombreux : toitures, serres, cheptel, cultures légumières, fourragères... L'État et les assurances jouent leurs rôles mais ce sera insuffisant, tout le monde va y laisser des plumes et certains ne repartiront pas. Ce coup de vent est au fond le révélateur d'une économie agricole fragile, où seules les trésoreries fortes permettent de surmonter ces aléas. Nous comprenons que le système assurantiel classique ou d'assurance récolte, que l'on cherche à nous imposer, n'est pas la panacée. Seuls des prix rémunérateurs sont gages de sécurité pour notre avenir.

Des manifestations d'agriculteurs ont aussi agité la campagne. Effectivement, cela fait 40 ans que l'on marche sur la tête, 40 ans

que l'on accepte des baisses de prix, des contraintes réglementaires en échange d'aides ! Demain, nous aurons les contraintes, plus les aides. 40 ans que nos représentants agricoles louent la vocation exportatrice de la Bretagne, dénoncent les importations, et pourtant signent les traités de libre-échange. Ils sont les pompiers pyromanes de notre agriculture !

La Coordination Rurale est née en 1992 au moment de la PAC. À cette époque, une poignée de visionnaires avait compris que l'on plaçait l'agriculture sous perfusion. L'autonomie financière et décisionnaire des paysans est au cœur de notre projet.

Je souhaite que cette nouvelle année nous permettent de poursuivre la dynamique engagée, de convaincre et de rassembler davantage autour de nos idées.

Sur ces mots, bonne année à tous !

Sébastien Abgrall,
Maraîcher à Saint-Vougay
Président de la CR 29



Notre animatrice est à votre écoute.

En cas de question, n'hésitez pas à la contacter !



Oriane LE BIHAN
Animatrice Bretagne

Bureau régional : ZA de la Métairie,
Bâtiment le Galilée
35520 Melesse

Tel : 06 71 36 68 38 / mail : bretagne@coordinationrurale.fr



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !



NOTRE PARTENAIRE



NOS COMBATS

RETOURNEMENT DES PRAIRIES = ABERRATION AGRONOMIQUE



Depuis le 1^{er} novembre dernier, la Bretagne vient de basculer en régime d'autorisation pour le retournement des prairies permanentes. **Qu'est-ce que cela signifie ?**

Établie sur la base des déclarations PAC 2023, la **part des prairies permanentes pour l'année 2023 en Bretagne s'élève à 18,83 %**, soit un écart de - 4,60 % par rapport au ratio de référence (19,74 %). Une diminution du ratio annuel avec le ratio de référence comprise entre 2 et 5 % implique la mise en place d'un système d'autorisation préalable à la conversion de prairies permanentes en un autre couvert. Une

diminution de plus de 5 % entraîne la mise en place d'un régime d'interdiction. Toute conversion n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation impliquera une réduction des aides octroyées au titre de la PAC.

Le maintien des prairies permanentes permet le stockage de carbone dans le sol et dans la biomasse aérienne. Ces prairies permanentes influent également positivement sur la biodiversité et la protection de la ressource en eau à l'échelle du territoire. C'est aussi la condition du maintien d'un élevage fondé sur un recours au pâturage. Dans le cadre du paiement vert institué par la réforme de la PAC en 2015, la France s'est engagée à assurer collectivement le maintien des surfaces en prairies permanentes (surfaces toujours en herbe) sur le territoire national, il s'agit d'un des trois principes du verdissement de la PAC (source DRAAF BRETAGNE).

POUR LA CR 29, C'EST UN NON-SENS !

Cette nouvelle réglementation pose de nombreuses difficultés que dénonce la Coordination Rurale :

- Un régime imposé par Bruxelles, sans tenir compte des particularités de chaque territoire ;
- Une perte de valeur pour les exploitations à vendre (bridées même avec les fameuses dérogations) ;
- Un non-sens agronomique qui laisse songeur quant au fait de finalement continuer les rotations courtes ;

Est-ce une volonté de favoriser l'ensauvagement de notre territoire, avec des friches à l'avenir ? Est-ce un moyen de limiter la perte des élevages laitiers ? Une décision, hélas, trop tardive alors que la CR le répète à longueur de temps : « **Des prix, pas des primes !** »

Des discours qui fument sur la réduction bénéfique des élevages bovins (diminution des gaz à effets de serre) et malgré tout, on maintient les prairies...

Est-ce un moyen déguisé de favoriser l'agrivoltaïsme en obligeant les éleveurs à céder leurs parcelles à des sociétés spécialisées dans les énergies solaires ?

La CR 29 se pose tout de même la question : qu'en est-il de nos voisins européens ? L'Union européenne n'appliquerait-elle pas ce qu'elle sait faire de mieux avec la formidable politique du « *deux poids, deux mesures* » ?

Gillian Moré,
Éleveur laitier à Landévennec
Administrateur de la CR 29

NOS COMBATS

FACE AUX PRÉDATIONS DES LOUPS, NOUS VOUS INFORMONS

Le 26 octobre dernier, la CR 29 a organisé une réunion à l'attention des éleveurs concernés par la présence des loups. Vous pouvez retrouver sur la page internet de la CR 29 le compte-rendu de cette réunion.

Voici les principales informations à retenir :

Joseph Jouffrey, éleveur de bovins et d'ovins, et Bruno Drevet, président des Lieutenants de l'oviculture, tous deux venant des Hautes-Alpes, nous ont alerté sur la croissance inéluctable des loups et leur impact sur les troupeaux et la faune sauvage au regard de la réglementation actuelle. Celle-ci favorise en effet la croissance des populations lupines avec des tailles de meute qui augmentent (jusqu'à 15 loups), rendant l'efficacité des moyens de protection aléatoires. Les intervenants nous ont recommandé d'installer des pièges-photos pour obtenir des preuves irréfutables face à l'OFB.

Le manque d'analyses ADN a été relevé par les éleveurs présents pour connaître le nombre exact de loups en Finistère. Ce nombre est évalué à 1 par l'OFB alors que la réalité des analyses génétiques est de 2 mâles d'origine pays baltes et une femelle de type italien. D'ailleurs, l'OFB se contredit en ayant annoncé que le loup de mai 2021 était de type italien et fin 2023, que c'était un mâle typé balte. Curieusement, la FNSEA/JA et la Confédération Paysanne, tous toujours prompts à défendre l'élevage plein-air, acceptent le narratif officiel et les nouvelles contraintes imposées aux éleveurs en s'alignant sur les postures des associations pro-loups partout et sans limite.

De la même façon, les éleveurs ne souhaitent pas être confrontés à des attaques, d'autant qu'il n'existe pas d'aides, ni de moyens pour la protection des bovins...et que 10 bovins ont été dévorés sans que l'OFB ne réalise de prélèvements génétiques.

Patrik Sastre-Coadler
Éleveur ovins à Dinéault
Administrateur CR 29

SCANNE MOI !



LOUP EN PAYS BIGOUDEN

Un loup a été certifié par l'OFB à Plozévet. Par conséquent, Plozévet et les communes voisines passent en cercle 2 (obligation d'installer 1 moyen de protection).

CERCLE 1

Début janvier, 10 communes des Monts d'Arrée sont passées en Cercle 1 : Brasparts, Le Faou, Hanvec, Lopérec, Pleyben, St-Eloy, St-Rivoal, St-Ségal, Sizun et Pont-de-Buis. Obligation d'installer 2 moyens de protection.

ACHAT COLLECTIF DE PIÈGES-PHOTOS

La Coordination Rurale du Finistère propose de faire un achat en commun de pièges photos. Vous pouvez contacter Patrik SASTRE-COADER : contact@bergerie-menez-hom.bzh

PRISE EN CHARGE D'ANALYSES GÉNÉTIQUES SUR BOVIN

La Coordination Rurale du Finistère prend en charge 5 analyses génétiques sur bovin prédaté. N'hésitez pas à nous contacter au plus près de la date de la prédation et nous communiquer des photos par téléphone (06 18 36 08 55).

ON MARCHE SUR LA TÊTE !

Secrétaire général de la CR 29

Éleveur laitier à Le Cloître Pleyben

Bruno Demeure,

faire confiance à la Coordination Rurale !

Marcher sur la tête, il faut un choc de compétitivité avec une grande réforme de nos cotisations sociales sur le travail pour redonner de l'oxygène à nos exploitations. Nous en avons marre d'être étranges par des cotisations MSA qui nous empêchent de pouvoir nous battre à armes égales avec nos concurrents. Xavier Beulin, ancien président de la FNSEA, l'avait bien compris et avait repris la proposition de la Coordination Rurale de faire de la TVA sociale un gage de compétitivité retrouvée pour l'agriculture française. Hélas, sa successeuse Madame Lambert n'a rien fait, préférant protéger d'inutiles administrateurs. Nous en avons assez des mesures gouvernementales toujours plus infantilisantes, de la clé de 17 et des stickers en grande surface. Pour changer cela, une seule solution :

Aujourd'hui, pour retrouver du bon sens et ne plus tourner sa propre boutique.

protégés de quatre coins du monde pour faire traités de libre-échange et importateur d'huile et de AVRIL, un mondialiste convaincu, favorable à tous les normes et d'autre part élire le président du groupe de dénoncer les importations ne respectant pas nos leur maison-mère. En effet, il est étonnant d'une part dont les membres ont élu Arnaud Rousseau à la tête de qui retournent les panneaux sont issus d'un syndicat par les FDSEA. Là où cela devient cocasse, c'est que ceux Ce mouvement d'intention honnête a vite été récupéré standards des produits français.

conditions de production ne respectent pas les ainsi que les importations de produits dont les alertes sur la multiplication des normes et des charges, retourner les panneaux des villages pour être témoins d'agissements répétés consistant à Ces dernières semaines, de nombreuses communes ont

Vous souhaitez réagir ?

Laissez nous un message sur le site internet de la CR !

<https://www.coordinationrurale.fr/contact/>

FAITES NOUS PARVENIR VOTRE ADHÉSION 2024 !

Productions végétales

- Céréaliers
- Maraîchers
- Arboriculteurs

Productions animales

- Bovins Lait
- Bovins Viande
- Ovins/Caprins Lait
- Ovins/Caprins Viande
- Porcs
- Volailles
- Autres :

J'ADHÈRE À LA CR 29

COTISATION : 80 €

Société :

Prénom NOM :

Adresse :

CP : Commune :

Date de naissance : / /

E-mail :

Téléphones :

Règlement à adresser au bureau régional :

Coordination Rurale 29

ZA de la Métairie, Bâtiment Le Galilée

35 520 Melesse